

OBJECTIFS

- Élaborer et valider un projet professionnel.
- Identifier les compétences acquises, transférables et transversales.
- Acquérir et développer les compétences de base.
- Acquérir ou approfondir ses compétences numériques.
- Prendre en compte le handicap dans son parcours de formation ou d'emploi.

PROGRAMME

SAS

Module 2 Compétences psychosociales

Module 4 Construction de son identité

Module 6 Recherche d'emploi

Module 8 Environnement professionnel

Module 10 Mise en situation professionnelle

Module 1 Installer le distanciel en formation et/ou entreprise

Module 3 Comportements professionnels

Module 5 Orientation et consolidation du projet professionnel

Module 7 Initiation et pratique numérique et bureautique

Module 9 Compétences et savoirs de base (CLÉA)



DURÉE ET FINANCEMENT

La formation est gratuite et financée par l'AGEFIPH.

La durée de la formation varie entre 70 et 300 heures maximum en fonction du positionnement réalisé en SAS.

Elle est dispensée sur Laval, Le Mans, Montval sur Loir et La Flèche.

PRÉ-REQUIS

- Demandeurs d'emploi inscrits ou non à France Travail.
- Salariés du secteur privé et public y compris ceux en arrêt de travail.
- Travailleurs indépendants.
- Exploitants agricoles.

PUBLIC

Tous les bénéficiaires reconnus travailleurs handicapés ou en cours de reconnaissance, engagés dans un parcours d'accès à l'emploi, de maintien ou de transition professionnelle.

MODALITÉS ET MÉTHODES

ÉVALUATION & VALIDATION

Modalité pédagogique

Situations d'apprentissage variées en présentiel au centre de formation, en distanciel (E-learning) ou mixte (Blended Learning).

Suivi de votre parcours individuel et adaptation si besoin, accompagnement, autoformation, tutorat.

Modalités d'évaluation

Des évaluations formatives sont organisées tout au long de la formation permettant de mesurer la progression du bénéficiaire de manière régulière, capitalisées dans un livret de compétences (Portfolio).

MODALITÉS D'ACCÈS

Accessibles aux personnes en situation de handicap. Prendre contact avec le référent handicap pour plus d'informations.

Séverine, se tient à votre disposition pour vous accompagner et faciliter votre parcours de formation : referent.handicap@inalta-formation.fr

LES ÉTAPES D'INSCRIPTION

- Réponse apportée sous 48h pour invitation à participer à une réunion d'information.
- Tests de sélection permettant d'évaluer vos pré-acquis et ajuster la durée effective de votre formation selon les objectifs et compétences visées.
- Entretien individuel.

Admission au regard des modalités de recrutement du candidat (dossier, justificatifs, motivation, intérêt pour la formation).

SUITE DE PARCOURS

L'issue de la formation est l'emploi direct, la formation qualifiante, un contrat en alternance (apprentissage ou professionnalisation). Le stagiaire devra avoir construit un plan d'actions réaliste pour mettre en œuvre son projet professionnel. INALTA Formation vous accompagne dans la mise en œuvre des premières étapes de votre plan d'action.

SANCTION DE LA FORMATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences



Du Lundi au Vendredi,
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

LE MANS

02.43.80.37.28
contact72@inalta-formation.fr

LAVAL

02.43.26.27.56
contact53@inalta-formation.fr